

- M^e FABIANI (☞), Avocat à la Cour d'Appel.
M^e GORSKI, Avocat à la Cour d'Appel.
M^e PERINGUEY (*, ☞), Avocat à la Cour d'Appel.
M^e SAVOYANT (*, ☞), Avocat à la Cour d'Appel.
M^e THIBAUT, Avocat à la Cour d'Appel.
M^e TREILLE, Avocat à la Cour d'Appel.

*
**

Organe officiel du Syndicat Commercial Algérien :
L'Algérie Economique.

LISTE DES GROUPES PROFESSIONNELS du Syndicat Commercial Algérien

Le Syndicat Commercial Algérien comprend 44 Groupes professionnels désignés ci-après :

- 1^{er} Groupe. — Céréales.
- 2^e Groupe. — Tabacs manufacturés.
- 3^e Groupe. — Liqueurs et Spiritueux.
- 4^e Groupe. — Transports. Est divisé en quatre sections : a) Transitaires ; b) Acconiers ; c) Armateurs et Agents maritimes ; d) Négociants en charbons.
- 5^e Groupe. — Défense du petit et moyen commerce, de la petite et moyenne industrie.
- 6^e Groupe. — Représentants et Voyageurs de Commerce.
- 7^e Groupe. — Minoteries, semouleries, pâtes alimentaires.
- 8^e Groupe. — Négociants et Commissionnaires en vins.
- 9^e Groupe. — Exportateurs de figues, dattes, lièges, laines, peaux, huiles, alfa, crin végétal, etc.
- 10^e Groupe. — Négociants-exportateurs de tabacs en feuilles.
- 11^e Groupe. — Entrepreneurs de travaux publics. Est divisé en cinq sections et comprend toutes les industries du bâtiment, les Ingénieurs et les Architectes.
- 12^e Groupe. — Hôtels-Restaurants, Cafés et débitants de boissons.
- 13^e Groupe. — Denrées coloniales et drogueries.
- 14^e Groupe. — Maîtres-Imprimeurs, libraires, papetiers.
- 15^e Groupe. — Bois et matériaux de construction.
- 16^e Groupe. — Fers, métaux, quincaillerie, machines agricoles.
- 17^e Groupe. — Assureurs.